

## ► **L'invention.** Le brise-soleil, un concept lumineux qui fait des petits



*David Garotte, cogérant de la société Tellier Brise soleil.*

La SARL Tellier Brise Soleil a été créée en 2004 au sein de l'entreprise Tellier, avec David Garotte comme cogérant. Elle employait alors cinq personnes. Au mois de juin, c'est dans son propre atelier de 1 000 m<sup>2</sup>, à Actiparc, que la société s'est installée avec quatre salariés supplémentaires. En 2009, son chiffre d'affaire devrait augmenter de 35 à 40 %.

« Les brise-soleil permettent notamment de réduire la consommation énergétique croissante des locaux climatisés, en évitant que le soleil ne tape directement sur les vitres », explique le gérant. Constitués d'une

structure et de profilés en aluminium permettant de limiter le rayonnement solaire, ils peuvent être fixes ou orientables, motorisés ou manuels. La société, qui utilise plus de 150 tonnes d'aluminium par an, vient de se doter d'un grand banc d'usinage.

Le développement d'un nouveau produit, le Carports, constitue par ailleurs un projet d'agrandissement. Il s'agit d'un abri à voiture doté d'une structure en alu et d'un toit équipé pour bloquer les UV. Ces abris pourraient également servir de passages couverts entre différents bâtiments.